



Bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre dans le diocèse de Saint-Étienne

N°17 – Avril 2023

Vigilate et orate !

Ces simples mots prononcés par Notre-Seigneur expriment les deux aspects de toute vie chrétienne. Parce que le mal, le péché, les tendances mauvaises de notre nature peuvent troubler notre âme et ravager notre vie, il faut veiller, nous tenir sans cesse sur nos gardes, être prêts à repousser l'ennemi dès qu'il cherche à nous attaquer. Vigilate !

Et orate ! ajoute Notre-Seigneur.

Veiller, en effet, ne suffit pas. Si convaincus que nous soyons de la laideur du péché et de la nécessité où nous sommes d'en préserver nos âmes, nous ne parviendrons pas à l'éviter si Dieu n'est pas avec nous. Or le moyen pour entrer en relation avec Dieu, pour bénéficier de ces forces divines afin de vaincre le mal : c'est la prière.

La prière qui peut paraître aux uns trop mystique et à d'autre trop banal, et pourtant c'est un besoin vital pour notre âme. Nous avons toujours besoin de Dieu et la prière sera toujours nécessaire pour alimenter notre vie chrétienne. Mais si elle est si vitale, savons-nous au moins ce qu'est la prière et en quoi est-elle nécessaire ?

Mais avant de vous dire ce qu'est la prière, disons ce qu'elle n'est pas. La prière ce n'est pas une technique de relaxation, car ces techniques n'ont pas Dieu pour objet, mais nous-mêmes. Elle n'est pas non plus une méthode, ni un effort de concentration et encore moins un acte de sensibilité. La prière, ce n'est pas une doctrine qu'il faut découvrir, mais quelqu'un qu'il s'agit de connaître. C'est quelqu'un avec qui nous devons vivre dans des rapports d'intimité étroite. Il s'agit donc pour nous, par la prière, de savoir, de façon la plus parfaite que possible, quel est celui qui nous parle. Ce que le Christ dit à la samaritaine au puits de Jacob, c'est à chacun de nous qu'il le dit : « *Si tu savais quel est celui qui te parle !* ». Non seulement c'est un être réel, vivant, pleinement concret, mais c'est quelqu'un avec qui nous sommes dans les rapports les plus intimes puisqu'il nous parle

tout le temps. Il suffit d'écouter le Seigneur pour qu'il nous parle ; et il nous parlait déjà auparavant, mais c'est peut-être nous qui n'écoutions pas. La prière est donc un contact avec Dieu. Qui dit amour dit intimité, personne ne peut le nier. C'est vrai dans un couple c'est d'abord vrai avec le bon Dieu. Qui peut prétendre aimer quelqu'un sans passer du temps avec lui ? Le curé d'Ars nous dit justement : « *La prière n'est pas autre chose qu'une union avec Dieu... une douce amitié, une familiarité étonnante... c'est un doux entretien d'un enfant avec son père. On n'a pas besoin de tant parler pour bien prier. Mes enfants, vous avez un petit cœur, mais la prière l'élargit et le rend capable d'aimer Dieu... la prière est un avant-goût du Ciel, un écoulement du paradis* ».

Nous concevons donc l'importance et la nécessité de la prière dans notre vie spirituelle. Si nous voulons grandir en amour et en sainteté, prions, prions et prions. Et c'est ce qu'il permettait à Benoit XVI de nous dire : « *La prière n'est pas un accessoire, une option, mais c'est une question de vie ou de mort. Seul celui qui prie, en effet, c'est-à-dire celui qui s'en remet à Dieu avec un amour filial, peut entrer dans la vie éternelle qui est Dieu lui-même.* ».

Abbé Charles Marchand

Commande de Lammele

La fête de Pâques est l'occasion de s'offrir un *Lammele*, biscuit de tradition alsacienne sous forme d'agneau, rappelant le Christ, notre Pâques, qui a été immolé.

L'usage de manger un agneau le jour de Pâques est très ancien.

La tradition du *Lammele* (petit agneau pascal en génoise) daterait du XVIème siècle.



Autrefois, le carême

était plus strict et les fidèles

ne mangeaient pas d'œufs à

cette période. Les ménagères

et les boulangers devaient utiliser la grande quantité d'œufs

accumulés pendant le carême. Ils le faisaient notamment en

réalisant et en offrant des *Lammele* en Alsace, les autres œufs

étaient décorés.



PS : Prix proposé : 8 €. Pour la commande, il faudra s'inscrire sur la feuille qui sera au fond de la chapelle.

ATTENTION : le nombre de lammele sera limité.

Annonces mensuelles

- ❖ **Du 9 au 23 avril 2023 : vacances scolaires, pas de messe le dimanche soir à 19h.**
- ❖ **Du 17 au 22 avril : absence de monsieur l'abbé Marchand.**
- ❖ **Samedi 1^{er} avril** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 1^{er} avril** : 1^{er} samedi du mois, dévotion au Cœur Immaculé de Marie, messes à 11h suivie de l'adoration avec méditation silencieuse du chapelet jusqu'à 12h30.
- ❖ **Samedi 1^{er} avril** : grand ménage de la chapelle de 15h45 à 17h30.
- ❖ **Dimanche 2 avril** : 10h00 bénédiction et distribution des Rameaux suivie de la messe chantée.
- ❖ **Mercredi 5 avril** : 15h00 - 17h00 répétition des servants de messe pour les offices du jeudi et du vendredi.
- ❖ **Jeudi 6 avril** : Bénédiction des enfants suivie de la **messe vespérale suivie de la procession et de l'adoration** du Saint-Sacrement au reposoir jusqu'à 23h00. Permanence de confessions pendant l'adoration.
- ❖ **Vendredi 7 avril** : 15h00 Chemin de la Croix.
- ❖ **Vendredi 7 avril** : 19h00 office de la Croix.
- ❖ **Samedi 8 avril** : **PAS DE CATECHISME POUR LES ENFANTS.**
- ❖ **Samedi 8 avril** : 10h00 - 11h30 répétition des servants de messe pour la veillée pascale.
- ❖ **Samedi 8 avril** : 21h00 veillée pascale et messe solennelle de la Résurrection.
- ❖ **Dimanche 9 avril** : 10h30 messe chantée de la Résurrection.
- ❖ **Lundi 24 et mardi 25 avril** : Session des jeunes prêtres de la province de Lyon à Ars, il n'y aura donc pas de messe et pas de permanence ces jours-là.
- ❖ **Samedi 29 avril** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Dimanche 30 avril** : 12h00 – 16h30 réunion du groupe Cana.

Horaires de la semaine Sainte 2023

× *Dimanche des Rameaux - 2 avril*

- 10h00 : Bénédiction et distribution des Rameaux suivie de la messe chantée.
- 19h00 : Messe basse.



× *Lundi saint - 3 avril*

- 17h00 : Permanence de confessions. (Abbé Marchand)
- 18h00 : Chapelet.
- 18h30 : Messe basse.

× *Mardi saint - 4 avril*

- 07h30 : Messe basse
- 18h00 : messe chrismale à la cathédrale St Charles

× *Mercredi saint - 5 avril*

- 17h00 : Permanence de confessions. (Abbé Marchand)
- 18h00 : Chapelet.
- 18h30 : Messe basse.

× *Jeudi Saint - 6 Avril : la sainte Cène du Seigneur*

- 19h00 : Bénédiction des enfants suivie de la **MESSE VESPERALE suivie de la procession et de l'adoration** du Saint-Sacrement au reposoir jusqu'à 23 h. Permanence de confessions pendant l'adoration.



× *Vendredi Saint - 7 Avril : la Passion & la Mort du Seigneur*

- 10h00 - 12h00 : Permanence de confessions. (Abbé Marchand)
- 15h00 : Chemin de la Croix.
- 16h00 - 18h00 : Permanence de confessions. (Abbé Paul-Joseph)
- 19h00 : OFFICE DE LA CROIX.



× *Samedi Saint - 8 Avril : la vigile pascale*

- 10h00 - 12h00 : Permanence de confessions. (Abbé Paul-Joseph)
- 21h00 : VEILLÉE PASCALE et MESSE solennelle de la Résurrection

× *Dimanche de Pâques - 9 Avril*

- 10h30 : MESSE chantée de la Résurrection de Notre-Seigneur
- 12h00 : Bénédiction des agneaux & œufs de Pâques (*sur le parvis*)



Ordo liturgique du mois d'avril 2023

Samedi 1 avril, samedi de la Passion (Violet)

Dimanche 2 avril, dimanche des Rameaux - 1^{ère} classe (Violet)

Lundi 3 avril, lundi Saint - 1^{ère} classe (Violet)

Mardi 4 avril, mardi Saint - 1^{ère} classe (Violet)

Mercredi 5 avril, mercredi Saint - 1^{ère} classe (Violet)

Jeudi 6 avril, jeudi Saint - 1^{ère} classe (Blanc)

Vendredi 7 avril, vendredi Saint - 1^{ère} classe (noir)

Samedi 8 avril, samedi Saint - 1^{ère} classe (Violet)

Dimanche 9 avril, dimanche de la Résurrection - 1^{ère} classe (Blanc)

Lundi 10 avril, lundi de Pâques - 1^{ère} classe (Blanc)

Mardi 11 avril, mardi de Pâques - 1^{ère} classe (Blanc)

Mercredi 12 avril, mercredi de Pâques - 1^{ère} classe (Blanc)

Jeudi 13 avril, jeudi de Pâques - 1^{ère} classe (Blanc)

Vendredi 14 avril, vendredi de Pâques - 1^{ère} classe (Blanc)

Samedi 15 avril, Samedi in albis - 1^{ère} classe (Blanc)

Dimanche 16 avril, dimanche in albis- 1^{ère} classe (Blanc)

Lundi 17 avril, de la Férie (Blanc)

Mardi 18 avril, de la Férie (Blanc)

Mercredi 19 avril, de la Férie (Blanc)

Jeudi 20 avril, de la Férie (Blanc)

Vendredi 21 avril, St Anselme, évêque, *confesseur et docteur* (Blanc)

Samedi 22 avril, St Soter et St Caius, *papes et martyrs* (Rouge)

Dimanche 23 avril, 2^e dimanche après Paques – 2^e classe (Blanc)

Lundi 24 avril, St Fidèle de Sigmaringen, *martyr* (Rouge)

Mardi 25 avril, St Marc, *évangéliste* - 2^e classe (Rouge)

Mercredi 26 avril, St Clet et St Marcellin, *papes et martyrs* (Rouge)

Jeudi 27 avril, St Pierre Canisius, *confesseur et docteur* (Blanc)

Vendredi 28 avril, St Paul de la Croix, *confesseur* (Blanc)

Samedi 29 avril, St Pierre de Vérone, *martyr* (Rouge)

Dimanche 30 avril, 3^e dimanche après Paques – 2^e classe (Blanc)

À la chapelle Saint Bernard

(9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne)

Messes de semaine :

- **11h** : Le samedi.
- **18h30** : Du lundi au vendredi.

Messes dominicales :

- **10h30** : Messe chantée.
- **19h** : Messe basse.

Adoration :

- **17h30 – 18h30** : tous les jeudis.

Confessions :

- Tous les dimanches avant la messe à partir de 10h.
- Du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.
- Samedi de 12h à 12h30.

À l'église Saint-Jean-Baptiste

(Rue de l'Église 42520 Bessey)

Messe dominicale :

- **8h30** : tous les dimanches et jours d'obligations.

À l'église Saint-Pierre

(Rue Saint-Pierre 42600 Montbrison)

Messe dominicale :

- **11h** : le 3^e dimanche du mois.

Honoraires de messes : 18 € (neuvaine : 180 € - trentain : 595 €). Veuillez mettre votre honoraire dans une enveloppe, chèque **à l'ordre du célébrant**, en inscrivant clairement l'intention, et en indiquant s'il s'agit d'un vivant ou d'un défunt le cas échéant.

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Saint-Étienne

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Église : « *les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Église, chacun selon ses possibilités.* (CEC, n°2043)

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur : <https://dons.fssp.fr/saint-etienne> :

Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour un don ou un virement régulier à la FSSP Saint Étienne, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

je fais un don ponctuel

- ✓ Je libelle mon chèque à l'ordre de **FSSP St Etienne**
- ✓ Je le dépose à la maison natale de Saint Bernard lors de la quête ou je l'envoie à l'adresse suivante : **FSSP-St Étienne /Chapelle Saint Bernard/9 rue Buisson/42000 Saint-Étienne**

je répartis mon effort sur l'année et fais un don régulier par virement automatique

ORDRE DE VIREMENT

À retourner à votre banque, accompagner d'un RIB

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Titulaire du compte :.....vous demande de bien vouloir

virer, le.....de chaque mois, la somme de€

À compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus)

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : FSSP St Etienne – 10 rue Étienne Dolet 42000 Saint-Étienne

CL Bourges BP (07739)

Banque : 30002 Guichet : 03758 – COMPTE : 0000079121K – Clé RIB : 76

IBAN : FR17 3000 2037 5800 0007 9121 K76

BIC : CRLYFRPP

Date et Signature :

Partie à retourner à la Fraternité Saint-Pierre

9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

Mr, Mme , Mlle, (Nom et Prénom) :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél. :

Courriel :@.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de€